

LAMENTIN

Eau : Reinette Juliard se rappelle au bon souvenir des habitants

La **pénurie d'eau** dans les robinets sera le principal sujet des **prochaines élections municipales** qui auront lieu en 2020. Reinette Juliard, ancien maire de la commune, l'a bien compris, elle ne veut pas perdre du temps. Dans un long **courrier** adressé à notre rédaction, elle liste tous les **travaux entrepris** dans sa commune sous sa mandature.

Le dossier de l'eau, quelle aubaine pour se rappeler au bon souvenir des électeurs ! C'est ce qu'on peut penser en lisant le long courrier que Reinette Juliard a adressé à notre rédaction. Ancien maire de la commune de 2001 à 2008, elle dit avoir été interpellée par un article intitulé « Pour que l'eau coule dans les robinets », publiés le 5 janvier 2018, a retenu toute notre attention. Elle veut ainsi répondre à Jocelyn Sapotille qui a fait remarquer, dans nos colonnes, que Lamentin ne souffre pas de manque d'eau. « Si c'est tout à fait vrai qu'il n'y a pas de problème d'eau à Lamentin, il faut quand même avoir l'honnêteté d'en donner les vraies raisons et de rendre à César ce qui appartient à César », écrit Reinette Juliard. Cette dernière débute ainsi une longue liste des travaux qu'elle aurait fait réaliser durant sa mandature : « Le premier problème auquel je me suis attelée a été celui de l'eau. Il n'était pas normal que certaines sections de la commune comme



Reinette Juliard, n'a pas envie qu'on l'oublie.

Bellevue-Darase, Cafetière, les hauteurs de Ravine-Chaude, Chouchou, Trou-à-Cochon, n'étaient pas alimentées en eau potable. Il n'était pas rare de voir ou de lire à travers les médias comment les habitants de ces sections transportaient l'eau par bidons et par barils. J'ai procédé à l'installation de l'eau à Cafetière, le 15 février 2006, pour un coût de 340 000 euros TTC et à Bellevue-

Darase, en mai 2006, pour un montant de 18 130, 35 euros TTC. J'ai fait installer un surpresseur pour desservir les hauteurs de Chouchou-Ravine-Chaude et de Trou-à-Cochon, en décembre 2005, pour un montant de 140 000 euros TTC. Toute la population avait des problèmes de pression d'eau insuffisante et était privée d'eau à certaines heures de la journée et de la nuit,

souvent le week-end. »

« J'AI PROCÉDÉ À L'EXTENSION DU RÉSEAU »

Sans doute pour rafraîchir la mémoire des Lamentinois – ah! ces ingrats – qui auraient oublié ses bonnes actions en leur faveur, l'ancien maire est allé dans ses archives. « J'ai procédé au renforcement de l'adduction d'eau potable dans les sections suivantes : Montauban, Lamoisse, Pichon, Bagatelle, Monnier, La Rosière, Faugas, Boyer, Castel, Caillou, Donotte, section de Montalègre, lotissement Les Belles vues de Montalègre, Boisbert, Volny, Roussel, Bergnolles, Pierrette, Paul, Chartreux, Desbonnes, Poirier, Vincent, La Croix, zone industrielle de Jaula, le Bourg, Borel, Blachon, Bréfrot pour un montant de 220 000 euros TTC. J'ai procédé à l'extension du réseau d'eau potable à la section Paul notamment pour régler les problèmes que rencontraient les habitants du lotissement Lambèze et de l'Habitation Merlande. Ces travaux d'extension ont également

été réalisés à Richard ainsi qu'à Pont-Canal, à Boyer. J'ai fait poser 15 stabilisateurs pour réguler la pression de l'eau. Quant à l'assainissement ; j'ai fait construire deux stations d'épuration : l'une au lotissement Les Belles vues de Montalègre en 2006 pour un montant de 1 067 000 € TTC et l'autre à Blachon, en 2003, pour un montant de plus de 2 000 000 euros. » Elle termine ainsi : « Si la population de Lamentin ne souffre pas de manque d'eau c'est grâce au travail que j'ai effectué en tant que maire de la commune de 2001 à 2008. Le président de la communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre ne peut en dire autant concernant les autres communes placées sous sa compétence au regard de la loi NOTRÉ, notamment Petit-Bourg et Goyave, qui subissent régulièrement des coupures d'eau. » Dont acte. Quand on sait que la bataille pour les prochaines municipales a déjà commencé, il ne serait pas idiot de penser que Mme Juliard place là ces premiers pions.

Annick Fabrice

PETIT-BOURG

Journées yoga à la salle Saint-Jean

Éliminer les **toxines** et le **stress** accumulés tous les jours, c'est ce que propose **Monique Ducrocq**, professeur de yoga, et experte de l'alimentation et des soins qui font du bien. Elle propose de s'initier aux **réflexes santé**, sur deux dimanches.

Dimanche prochain, puis le 11 février 2018, Monique Ducrocq, enseignante de yoga certifiée et membre de l'IFY (Institut français de yoga) de Charente-Poitou, propose au public une journée de yoga de Madras Vinijoga, d'auto-massage ayurvédique et de relaxation, à la salle Saint-Jean. Une journée qui s'adresse à toutes les femmes désireuses d'acquiescer un rituel visant à prendre soin de leur santé et de leur beauté au quotidien. Professeur de yoga depuis 2001, c'est une passionnée dans l'âme qui aime la nature sous toutes ses formes : « L'authenticité rythme mon quotidien et j'ai à cœur de partager mes divers centres d'intérêt : que ce soit la permaculture, la préservation des semences, l'alchimie végétale, la culture des plantes médicinales, la marche méditative lors de la cueillette des champignons, mais également tout ce qui tourne autour de l'alimentation. Je

suis gourmet et gourmande à la fois et surtout curieuse », explique Monique Ducrocq. Elle est également formée à différentes techniques manuelles et a obtenu le titre de praticienne en massage de l'Inde en 2006, de praticienne en massage sensitif de bien-être en 2007 et praticienne en trame thérapeutique en 2010. Les deux dimanches qui viennent, elle propose une journée détox avec la consommation de jus verts réalisés avec des fruits de saison. L'un des buts est d'éliminer le plus de toxines possibles.

Jérémiiah CARLTON
Rendez-vous de 9 heures à 17 h 30.
Renseignements et inscription :
06 90 69 19 97 / 07 88 28 71 35
Facebook : Atelier des 5 Sens Yoga et massages
Tarif : 90 euros (huile, boissons, fruits et jus compris).
Préambule au stage : la veille ne pas consommer de viande, faire un dîner léger, le matin du stage, prendre thé ou tisane sans sucre ou avec du miel.



Selon Monique Ducrocq, les fruits et légumes sont le secret de notre santé. (Photo : J.C.)